



Date d'attribution : 31-10-2016
Contrat n° 35035-165058/001/CY
ROP 061-16
POR@PCO-BCP.gc.ca

Bureau du Conseil privé

Collecte continue de données qualitatives concernant les opinions des Canadiens – Neuvième ronde de groupes de discussions

RAPPORT DÉFINITIF
Octobre 2017

Ipsos, Affaires publiques

1, rue Nicholas, bureau 1400

Ottawa (Ontario) K1N 7B7

Tél. : 613.241.5802

Télééc. : 613.248.7981

www.ipsos.ca

« This report is also available in English »



Table des matières

1. Résumé	1
Contextes et objectifs	1
Aperçu de la méthode.....	2
Principales constatations	2
2. Constatations détaillées	5
Thèmes abordés.....	5
Les mesures gouvernementales.....	5
Les demandeurs d’asile	5
Les problèmes locaux	7
Le logement.....	8
Les impôts.....	9
Les changements climatiques.....	10
Les objectifs de développement durable	10
Les personnes handicapées.....	12
Annexes	13
Annexe A. Méthodologie de recherche	13
Annexe B. Guide de recrutement français.....	15
Annexes C. Guide de discussion français	20



Énoncé de neutralité politique

Par la présente, j'atteste, à titre d'agent supérieur d'Ipsos, que les produits livrables sont entièrement conformes aux exigences de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et les Procédures de planification et de passation de marchés de recherche sur l'opinion publique. Plus précisément, les produits livrables ne comprennent pas d'information sur les intentions de vote, les préférences des partis politiques, les positions de l'électorat ou les cotes de rendement d'un parti politique ou de ses chefs.



Mike Colledge
Président
Ipsos, Affaires publiques

1. Résumé

Contextes et objectifs

Le Bureau du Conseil privé (BCP) est la plaque tournante du soutien non partisan de la fonction publique au premier ministre, au Cabinet et à ses structures décisionnelles. Sous la direction du greffier du Conseil privé, le BCP aide le gouvernement à mettre en œuvre sa vision et à réagir efficacement et rapidement aux problèmes auxquels doivent faire face le gouvernement et le pays.

À titre de conseiller du premier ministre, le BCP réunit des avis et des renseignements stratégiques objectifs et de qualité pour appuyer le premier ministre et le Cabinet, y compris de l'information sur les priorités des Canadiens. À cette fin, le Secrétariat des communications et de la consultation du BCP aide le Cabinet du premier ministre à coordonner les communications gouvernementales et à établir les grands thèmes et messages de communication du gouvernement, conformément aux priorités gouvernementales établies par le premier ministre, le Cabinet, les comités du Cabinet et le greffier du Conseil privé. Le Secrétariat travaille également avec les secrétariats des politiques du BCP pour conseiller et appuyer le Cabinet et ses comités.

Pour s'acquitter de son mandat, le BCP a exigé un cycle permanent de collecte de données qualitatives afin de s'assurer qu'il dispose de représentations à jour des opinions des Canadiens sur les enjeux macro-économiques qui intéressent le gouvernement, comme leurs points de vue sur ce qui devrait être les priorités du gouvernement. De plus, la recherche sur l'opinion publique permet au gouvernement du Canada de mieux comprendre les nouvelles tendances et de mesurer le point de vue des Canadiens sur les principaux enjeux nationaux et initiatives stratégiques.

Par un cycle continu de groupes de discussion, le BCP acquiert une solide compréhension des points de vue des Canadiens en ce qui a trait aux enjeux les plus importants auxquels fait face le pays; leur perception de la meilleure façon dont le gouvernement fédéral peut régler ces problèmes; les attentes relatives aux mesures liées aux priorités du gouvernement; et des perspectives sur la façon dont le gouvernement peut communiquer le plus efficacement possible ses efforts pour faire face aux enjeux émergents. Ce type de recherche aide à éclairer l'élaboration de messages, de produits et de tactiques de diffusion pour répondre aux enjeux prioritaires. Elle permet aussi au gouvernement du Canada d'élaborer et de peaufiner des activités de communication pour répondre aux besoins particuliers des Canadiens au moyen de renseignements à jour et faciles à comprendre, en temps opportun, et fondés sur les perceptions actuelles des Canadiens dans les domaines requis.

Cette neuvième vague de recherches qualitatives en cours visait à recueillir les commentaires des Canadiens sur certains enjeux et domaines stratégiques importants pour le gouvernement du Canada. Les enjeux abordés, différents d'un endroit à l'autre, étaient les suivants :

- les mesures du gouvernement du Canada
- les demandeurs d'asile
- les problèmes locaux
- le logement
- les impôts
- les changements climatiques
- les objectifs de développement durable
- les personnes handicapées

Aperçu de la méthode

Cette vague de recherche qualitative comprenait une série de 12 séances de discussion dont les participants étaient des Canadiens âgés de 20 ans et plus, réalisées du 12 au 28 septembre 2017. Les séances ont toutes duré environ deux heures et se sont déroulées en soirée, la première séance dans chaque ville a débuté à 17 h 30 et la deuxième à 19 h 30. Ces séances ont eu lieu aux endroits suivants :

- le 12 septembre – Sherbrooke,
- le 13 septembre – Saint John,
- le 20 septembre – Regina,
- le 21 septembre – Surrey (Vancouver),
- le 25 septembre – Montréal,
- le 28 septembre – Barrie

Au total, 12 participants ont été recrutés pour chaque séance afin de veiller à ce qu'au moins huit à dix participants y assistent. En tout, 121 personnes ont participé aux discussions. Tous les participants ont reçu une rétribution de 75 \$ pour avoir assisté aux séances des groupes de discussion. Le questionnaire de sélection a permis de s'assurer que les participants constituaient un échantillon représentatif des sous-groupes sélectionnés dans chaque emplacement, avec une bonne diversité quant au sexe, à l'âge, au niveau de scolarité et au revenu, ainsi que la composition du ménage. D'autres détails d'ordre méthodologique, y compris le questionnaire de recrutement détaillé, se trouvent en annexe du présent rapport.

Cette neuvième vague de recherche fait partie d'un projet de recherche qualitative continue qui comprendra un total de 144 groupes de discussion qui se tiendront en plusieurs fois au cours de l'année civile 2017, avec l'option de renouveler le cycle de recherche pour deux autres années. Le montant du contrat pour ce projet de recherche pour l'année civile 2017 est de 916 865,05 \$, TVH comprise.

Principales constatations

Les demandeurs d'asile

Les demandeurs d'asile qui traversent la frontière canado-américaine sont relativement bien connus dans tous les endroits, mais un peu moins dans la ville de Barrie. La plupart pensent que les demandeurs d'asile viennent au Canada parce qu'ils ont peur des répercussions qu'ils pourraient subir en demeurant aux États-Unis. En général, les points de vue sur les demandeurs d'asile peuvent être qualifiés de partagés; certaines personnes se demandent s'ils ont une raison légitime d'entrer au Canada, tandis que d'autres se demandent quelles seront les répercussions financières sur leur collectivité et quelles seront les ressources que le gouvernement fédéral consacra à ces demandeurs et qui pourraient être plutôt utilisées pour aider les Canadiens en difficulté. Il convient toutefois de noter que les participants de Montréal, Sherbrooke et Barrie ont eu des réactions plus positives aux demandeurs d'asile que ceux des autres villes. Plus particulièrement, les mesures prises par le gouvernement fédéral par rapport à cette situation leur procurent des sentiments de fierté et d'appréciation.

Les problèmes locaux

Au cours d'une discussion sur les problèmes locaux à Surrey, les préoccupations liées aux problèmes de santé mentale, à l'itinérance, au coût du logement, à la consommation de drogues et à l'insuffisance des infrastructures de transport ont le plus souvent été soulevées. Lorsqu'on leur a demandé de fournir une liste de questions qui pourraient les préoccuper, les réactions des participants ont été mitigées. Ils n'étaient pas trop préoccupés par les questions de la relation entre le port de Vancouver et les camionneurs, ni par les règles concernant Uber, car les participants ne se sentent pas concernés par ces questions, alors que d'autres, comme les questions des routes et des ponts à péage dans la vallée du bas Fraser, de la criminalité, des opioïdes et du logement sont perçues comme importants et que des améliorations doivent y être apportées.

Le logement

Les questions concernant le logement ont été abordées à Surrey, à Montréal et à Barrie. Lorsqu'on leur a présenté une liste de mots servant à décrire l'accent mis par le gouvernement du Canada sur le logement, les participants avaient des associations positives avec les termes *logement à prix abordable* et *coopérative d'habitation*, les associant respectivement avec logement subventionné et logement à responsabilité partagée. *Logement à prix abordable* et *coopératives d'habitation* étaient également les termes les plus utilisés pour les investissements gouvernementaux. Les termes *logement social* et *logement sans but lucratif* n'étaient pas aussi connus de l'ensemble des participants et certains avaient tendance à leur prêter une connotation négative. Pour réagir à ces termes, les participants utilisaient souvent des mots tels que « pauvre » et « délabré ».

Les impôts

Les participants de Sherbrooke, de Saint John, de Regina, de Montréal et de Barrie ont abordé les sujets des impôts et des changements apportés au régime fiscal canadien. Dans l'ensemble, les participants provenant de tous les endroits ont eu de la difficulté avec les renseignements fournis. Les participants étaient généralement d'accord en principe avec l'idée que le gouvernement devrait combler les lacunes du régime fiscal, qui profite davantage aux Canadiens les plus riches. C'est pourquoi la plupart ont estimé que les changements proposés au système pour aborder ce problème étaient généralement appropriés.

Toutefois, les participants étaient beaucoup moins susceptibles d’être en faveur des changements proposés, si ces changements faisaient en sorte que les propriétaires des petites entreprises, les entreprises familiales et les fermes familiales en subissent les conséquences négatives. Les participants de Saint John et de Regina ont fait remarquer que ces personnes ne faisaient rien d’illégal, mais utilisaient plutôt le système pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

Les changements climatiques

Les gens de Surrey ont discuté des initiatives environnementales du gouvernement du Canada. Certains étaient au courant de la tarification du carbone la voyaient d’un œil favorable, sans toutefois être certains du plan et de la stratégie présentés par le gouvernement fédéral. Les utilisations les plus appréciées des fonds recueillis étaient le soutien à la transition vers les énergies de remplacement, les remises directes et le financement des soins de santé. Les participants, sans y être invités, étaient préoccupés par des questions environnementales, comme le déversement illégal d’ordures, les usines d’embouteillage d’eau, les émissions des entreprises et le braconnage du poisson, de la mer et de la vie marine, entre autres. La qualité de l’eau est la question qui préoccupe le plus les participants parmi celles soulevées par l’animateur.

Les objectifs de développement durable

Peu de participants connaissaient les objectifs du développement durable; en fait, beaucoup d’entre eux avaient du mal à comprendre exactement la signification exacte des termes « développement durable ». En outre, il n’y a pas eu de consensus clair quant aux objectifs sur lesquels le gouvernement du Canada devrait se concentrer. Interrogés sur les réalisations que le gouvernement du Canada devrait souligner au sein de la communauté internationale, les participants ont évoqué notre système d’éducation, notre système d’eau potable, nos villes durables et notre système de santé. Afin que les objectifs de développement durable soient davantage connus, les participants estiment que le gouvernement devrait privilégier une stratégie en matière de médias sociaux, de même que des mesures de promotion lors d’événements locaux partout au pays. Les participants ont proposé de nombreux porte-parole canadiens qui pourraient mettre de l’avant les objectifs du Canada en matière de développement durable. Certains préféraient un représentant du gouvernement, tandis que d’autres croyaient que de placer un Canadien ou une Canadienne de renom dans ce rôle serait plus approprié.

Les personnes handicapées

Lorsqu’on leur a présenté une liste de mesures possibles du gouvernement du Canada pour soutenir les personnes handicapées, les solutions comme le *transport et les solutions liées à la mobilité* et *l’amélioration de l’accès à l’emploi pour les personnes handicapées* étaient les choix les plus populaires, car les participants estimaient que de telles solutions contribueraient à améliorer la vie des personnes handicapées.

Remarque sur l’interprétation des constatations

La recherche qualitative est conçue pour révéler une vaste gamme d’opinions et d’interprétations plutôt que pour mesurer le pourcentage de la population cible qui a une opinion donnée. Ces résultats ne

doivent pas être utilisés pour estimer la proportion numérique ou le nombre de personnes dans la population qui ont une opinion particulière parce qu'elles ne sont pas statistiquement prévisibles.

La recherche effectuée par les groupes de discussion sur les priorités du gouvernement vise à fournir une meilleure compréhension des points de vue des participants, ce qui vient souvent compléter les résultats quantitatifs recueillis dans le cadre d'une enquête. Les discussions permettent d'approfondir des questions clés qui ne peuvent être examinées de façon aussi détaillée avec la recherche quantitative. Ce type d'information est essentiel pour le rôle du Bureau du Conseil privé afin qu'il puisse conseiller et appuyer le Cabinet et ses comités.

2. Constatations détaillées

Cette section du rapport présente les conclusions détaillées de seize groupes de discussion tenus à huit endroits différents au Canada. La section est organisée par thème, afin de mieux refléter les diverses discussions tenues d'un endroit à l'autre. Le guide de l'animateur a été légèrement adapté d'un endroit à l'autre afin de se concentrer sur divers domaines. Chaque itération du guide de l'animateur se trouve dans les annexes.

Thèmes abordés

Les mesures gouvernementales

On a demandé aux participants de décrire ce qu'ils avaient vu, lu ou entendu récemment au sujet du gouvernement du Canada. Les sujets mentionnés spontanément couvraient un vaste éventail de sujets, dont :

- Modifications à l'impôt des petites entreprises
- Demandeurs d'asile traversant la frontière canado-américaine au Québec
- Réconciliation avec les groupes autochtones du Canada
- Bombardier
- Investissement de Netflix dans le secteur des arts du Canada
- Légalisation du cannabis
- Relations Canada–États-Unis
- Négociations commerciales
- Taxe sur le carbone
- Déficit public
- Série Canada 150
- Douanes canadiennes à Barrie
- Réconciliation avec les groupes autochtones
- Crédits d'impôt pour les familles et les enfants

Voici quelques exemples de sujets abordés dans les groupes de discussion :

- Les mesures du gouvernement du Canada
- Les défis locaux/questions propres à la collectivité
- Les demandeurs d'asile
- Le logement
- Les impôts
- Les objectifs de développement durable
- Les changements climatiques
- Les personnes handicapées

Les demandeurs d'asile

Les participants de tous les endroits ont d'abord été dirigés dans le cadre d'une discussion sur les demandeurs d'asile qui traversent la frontière canado-américaine. À tous les endroits, les participants étaient très au fait du dossier, à l'exception peut-être de Barrie, où les participants semblaient un peu

moins informés. Lorsqu'on leur a demandé comment ils avaient entendu parler des demandeurs d'asile, les participants ont mentionné la radio et les journaux, ou les médias sociaux, notamment Facebook.

On a également demandé aux participants pourquoi ils pensaient que les demandeurs d'asile entraient au Canada. La plupart des participants ont laissé entendre que les demandeurs d'asile arrivaient au Canada parce qu'ils craignaient que leur statut aux États-Unis soit de plus en plus précaire et qu'ils pourraient éventuellement être renvoyés dans leur pays d'origine. Les participants étaient d'avis que les demandeurs d'asile avaient choisi le Canada parce que c'était un pays accueillant avec une tradition d'accueil des réfugiés.

Différents points de vue

Les participants à toutes les séances ont montré beaucoup d'inquiétude face à la situation actuelle, bien qu'elle ait été exprimée différemment d'un endroit à l'autre. Certains avaient l'impression que la situation était ingérable. Dans la plupart des cas, l'appréhension de ces participants était motivée par des préoccupations liées à la légitimité des demandes d'asile, à des questions de sécurité publique fondées sur le fait que les procédures de contrôle étaient inadéquates ou précipitées, aux répercussions économiques potentielles associées à l'obligation de prendre soin de ces nouveaux arrivants et de les loger, et à la perte possible d'emplois locaux au profit de ces nouveaux arrivants. De plus, certains participants croyaient que ces demandeurs d'asile passaient injustement devant la file d'attente de l'immigration et étaient traités beaucoup plus rapidement que d'autres groupes d'immigrants. Certains participants ne connaissaient pas bien les pays d'origine et le statut de résidence aux États-Unis de ces demandeurs. Certains pensaient qu'il s'agissait de réfugiés syriens, d'autres pensaient qu'ils entraient clandestinement au Canada, tandis que d'autres pensaient qu'il s'agissait de résidents des États-Unis qui avaient auparavant été autorisés à demeurer aux États-Unis dans le cadre du programme d'action différée pour l'arrivée des enfants (DACA).

À l'inverse, certains estimaient que la question avait été exagérée et que, pour la plupart, les préoccupations étaient sans fondement, que le nombre actuel de demandeurs d'asile ne justifiait tout simplement pas les inquiétudes exprimées par leurs homologues – ce point de vue était plus prononcé à Montréal, à Sherbrooke et à Barrie. Ces participants se sont empressés de signaler que, selon eux, le gouvernement fédéral faisait de son mieux, compte tenu des circonstances malheureuses et imprévues, et ils se sont fait un devoir d'exprimer leur fierté à l'égard du gouvernement canadien pour ce qui est d'aider les demandeurs d'asile.

Lorsqu'on leur a demandé si les gouvernements provinciaux ou le gouvernement fédéral devraient être les principaux responsables de la situation, la plupart d'entre eux ont indiqué que la question relevait du gouvernement fédéral et qu'une stratégie fédérale unifiée visant à régler la situation s'imposait. Peu de participants comprenaient clairement la procédure de demande d'asile (p. ex. comment on détermine si une personne peut rester au Canada, le traitement des demandes, l'entrée illégale ou légale, etc.). Les renseignements fournis au sujet de *l'Entente sur les tiers pays* par l'animateur ont atténué une partie de la confusion des participants, en particulier au sujet des raisons pour lesquelles les personnes choisissent de traverser la frontière illégalement.

Les problèmes locaux

Les participants de Surrey ont été interrogés au sujet des problèmes locaux auxquels ils faisaient face et avec lesquels leur population était aux prises. Ils ont parlé spontanément avec beaucoup de vigueur de plusieurs problèmes, dont les problèmes de santé mentale et l'itinérance; la consommation de drogues, la violence des gangs et le manque apparent de policiers; la congestion routière et le manque d'infrastructures de transport en commun; le coût du logement, y compris l'achat d'une maison, la disponibilité de logements abordables, et des écoles fonctionnant au maximum de leur capacité.

L'animateur a ensuite lu une liste des problèmes locaux et a demandé aux participants de discuter de leurs points de vue sur chacun. La liste des problèmes était la suivante : *Préoccupations sur la façon dont le port de Vancouver traite les camionneurs, les règles concernant Uber, les problèmes liés aux routes à péage et aux ponts à péage dans la vallée du bas Fraser, la criminalité, les opioïdes et le logement.*

Préoccupations sur la façon dont le port de Vancouver traite les camionneurs – lorsqu'on leur a posé la question, plusieurs participants avaient entendu parler de la question, discutant de conflits au sujet de l'argent et du temps, mais peu estimaient que c'était encore un problème aujourd'hui. La plupart des participants ont convenu que cette question était plus pertinente deux ou trois ans auparavant.

Règles concernant Uber – les participants semblaient comprendre ces règles du point de vue d'un utilisateur potentiel plutôt que de l'incidence sur la collectivité, et bon nombre d'entre eux ont indiqué qu'ils voulaient avoir accès au service. Aucun participant n'a exprimé de préoccupations au sujet des répercussions de ces règles sur l'industrie locale du taxi.

Préoccupations concernant les routes à péage et les ponts à péage dans la vallée du bas Fraser – les participants ont exprimé des points de vue partagés sur cette question. Certains participants étaient satisfaits de l'élimination des péages sur les routes et les ponts, tandis que d'autres étaient d'avis qu'il y avait eu une augmentation importante de la congestion sur les routes. Il n'y avait pas de consensus clair parmi les participants aux groupes de discussion quant à la nécessité d'augmenter les droits de péage.

Criminalité – les participants avaient diverses préoccupations lorsqu'on les a interrogés à ce sujet. Certains participants voulaient un meilleur contrôle à la frontière (surtout pour les drogues), davantage de policiers, des peines criminelles plus sévères, un système de justice plus efficace (pour empêcher que des accusations soient abandonnées en raison du droit à un procès en temps opportun) et des expériences carcérales plus difficiles.

Opioïdes – tous les participants étaient au courant de cette question et estimaient qu'il s'agissait d'une préoccupation très locale. Lorsqu'on leur a demandé ce que le gouvernement du Canada pourrait faire pour améliorer la situation, les participants voulaient un meilleur contrôle à la frontière, des mesures de répression contre les médecins qui prescrivent des opioïdes et une sensibilisation accrue du public. Peu d'entre eux avaient espoir que la situation s'améliorerait.

Logement – les participants voulaient plus de soutien pour cette question, mais n'étaient pas certains de la forme qu'il prendrait, offrant peu d'idées. Les préoccupations portaient sur un coût de la vie inabordable, tant sur le marché de la location que sur celui de l'accession à la propriété.

Le logement

Les participants de Surrey, de Montréal et de Barrie ont participé à une discussion sur le logement. L'animateur a d'abord lu une liste de termes utilisés pour décrire les ententes de logement et a demandé aux participants s'ils connaissent les termes utilisés dans le domaine du logement. Les termes vérifiés étaient les suivants : *logement social*, *logement coopératif*, *logement sans but lucratif* et *logement abordable*. On a également demandé aux participants dans quel domaine ils se sentiraient le plus à l'aise si le gouvernement du Canada investissait.

Logement abordable était le terme le plus reconnu dans tous les groupes. Pour bien des gens, ce terme faisait référence à des logements subventionnés et bon marché pour les personnes à faible revenu. Les participants de Barrie étaient également d'avis que ce terme était large et qu'il pourrait englober les logements locatifs abordables dans un immeuble ainsi que l'accession à la propriété, tandis que ceux de Montréal étaient plus susceptibles de considérer ce terme comme un terme utilisé pour désigner un type particulier de logement locatif. Ce terme a semblé trouver un écho positif auprès des participants.

Logement coopératif – les participants connaissaient également très bien ce terme et le considéraient comme un arrangement participatif avec une responsabilité partagée et le partage de la propriété parmi les locataires. Cependant, plusieurs ne comprenaient pas les détails de la propriété partagée, certains l'ont comparée à un arrangement de copropriété avec des règles communautaires plus strictes et des ententes de partage des coûts, tandis que d'autres ont mentionné qu'il s'agissait d'un arrangement de locataire avec espace partagé plutôt qu'avec équité partagée. Comme c'était le cas pour le logement abordable, l'expression « logement coopératif » a aussi été généralement bien reçue par les participants du groupe et jugée digne d'un investissement du gouvernement du Canada.

Logement public – peu de gens connaissaient le terme, et pour ceux qui le connaissaient, il avait une connotation négative. Les participants ont défini le logement public comme un logement subventionné par l'État pour les personnes à faible revenu ou sans revenu, et l'ont décrit comme un logement pauvre et délabré, semblable à un ghetto, en soulignant un stigmate clairement associé à ce terme. Pour ces raisons, il ne s'agissait pas d'un terme privilégié pour les investissements du gouvernement du Canada dans des programmes de logement.

Logement sans but lucratif – de tous les termes, c'est celui que les participants connaissaient le moins. Lorsqu'on leur a posé la question, on a fait remarquer que ce type de logement n'est pas à but lucratif, mais qu'il pourrait aussi s'agir de logements subventionnés par le gouvernement. Cette confusion a également fait du secteur sans but lucratif un terme qui n'a pas été favorisé.

L'animateur demande ensuite aux participants s'ils pensent que le logement devrait être un droit au Canada. Dans l'ensemble, les participants sont d'accord avec cette déclaration; la plupart ont décrit le logement comme un besoin humain fondamental, semblable à la nourriture et à l'eau. Cependant, les

participants étaient également d'accord qu'il devrait y avoir des limites au niveau de soutien gouvernemental. Les participants craignaient que certaines personnes puissent profiter des efforts du programme et ont dit que ceux qui bénéficient des programmes de logement doivent faire preuve d'initiative ou d'ambition pour améliorer leur vie. D'autres ne savaient pas à quoi ressemblerait ce programme.

Ensuite, il y a eu une discussion sur les rôles et responsabilités perçus du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, des municipalités, des coopératives et des organismes sans but lucratif pour le financement et le soutien des programmes de logement. Il n'y avait pas de consensus clair, mais dans l'ensemble, les participants s'entendaient pour dire qu'il serait contre-productif de faire intervenir plusieurs ordres de gouvernement. La plupart privilégiaient une relation directe entre le gouvernement fédéral, qui travaille comme bailleur de fonds, et les intervenants locaux comme principaux bénéficiaires; selon les participants, cette approche assurerait une répartition efficace du financement.

Les opinions des participants étaient partagées quant à la priorité accordée aux questions de logement plutôt qu'à l'itinérance. Beaucoup les considéraient comme des questions interreliées et voulaient que le financement soit réparti également entre les deux. En outre, ils étaient nombreux à estimer qu'il était logique d'investir davantage dans le logement parce que les gens ont besoin d'un endroit où vivre s'ils veulent quitter la rue. Toutefois, les participants étaient d'avis que les problèmes de santé mentale et de toxicomanie sont souvent à l'origine de l'itinérance et que, s'ils ne sont pas réglés, l'itinérance continuera d'être un problème.

Les impôts

Les participants à Saint John, Regina, Montréal, Sherbrooke et Barrie ont été dirigés dans le cadre d'une discussion sur les taxes et les changements au régime fiscal au Canada. On a d'abord demandé aux participants s'ils avaient entendu parler des modifications fiscales proposées par le gouvernement du Canada. Les participants de Saint John craignaient que les changements proposés aient une incidence négative sur les petites entreprises et les médecins en particulier. À Montréal et à Barrie, les participants ont exprimé de la confusion au sujet de l'information fournie et n'ont donc pas pu donner leur opinion sur les propositions.

De façon plus générale, les participants de tous les endroits ont convenu que le gouvernement devrait chercher à éliminer les échappatoires du régime fiscal et n'ont pas semblé être contre l'idée de renforcer le régime fiscal pour empêcher les riches de profiter de ces exceptions. Lorsque les participants ont examiné les changements proposés sous cet angle, ils estimaient que les mesures étaient sensées. Cependant, les participants de tous les endroits se sont demandé si les changements proposés pourraient avoir des répercussions négatives sur les propriétaires de petites entreprises, les entreprises familiales et les fermes familiales, en particulier pour ceux qui ne sont pas riches. De plus, certains à Regina ont souligné que ceux qui bénéficient actuellement de ces dispositions fiscales le font légalement et comptent sur ces caractéristiques du régime fiscal pour gagner leur vie dans leur famille et leur collectivité. Ces participants étaient également d'avis que ces personnes étaient perçues de façon négative, simplement parce qu'elles profitaient des avantages fiscaux offerts par le gouvernement fédéral. Lorsqu'on a demandé leur opinion sur la possibilité que le gouvernement fédéral redonne les

recettes accrues aux petites entreprises, il y a eu un certain intérêt, mais beaucoup ont été sceptiques quant à la probabilité que cela se produise.

Les changements climatiques

À Surrey, les participants ont également été dirigés dans le cadre d'une discussion sur les changements climatiques et les initiatives du gouvernement du Canada. Les participants connaissaient très peu les mesures prises par le gouvernement du Canada. Lorsqu'on les a interrogés au sujet du plan du gouvernement du Canada pour lutter contre les changements climatiques, certains étaient au courant d'un plan de tarification du carbone, mais ils n'ont pas pu fournir de détails précis.

Lorsqu'on leur a posé des questions sur les problèmes environnementaux qui touchent leur collectivité, ils ont mentionné le déversement illégal de déchets, les usines d'embouteillage d'eau, les niveaux élevés d'émissions des grandes entreprises et des grands pollueurs, le plomb dans l'eau, le braconnage des poissons, la vie marine, l'utilisation de pesticides et la poussière de charbon des trains. On a également demandé aux participants de discuter des questions suivantes qui préoccupent leur collectivité : la *qualité de l'eau (sources et gestion de l'eau potable)*, la *qualité de l'air (visibilité ou santé)*, la *pollution*, les *transports* et les *infrastructures*. Pour les participants, la question de la *qualité de l'eau* était préoccupante, plus particulièrement l'eau de puits et les problèmes d'eau de South Surrey. La qualité de l'air et la pollution ne préoccupaient pas beaucoup les participants, mais les transports et les infrastructures étaient importants parce que les participants voulaient davantage de services de transport en commun.

Lorsqu'on leur a demandé de discuter davantage de la tarification du carbone, ils étaient peu sensibilisés aux plans de tarification du carbone ou aux technologies propres. Cependant, les participants ont aimé l'idée que d'autres provinces aient aussi à payer une taxe sur le carbone. Lorsqu'on leur a demandé ce qu'il faudrait faire avec les recettes tirées de la tarification du carbone, les principaux choix ont été d'investir dans des programmes pour aider le Canada à faire la *transition vers des sources d'énergie plus propres*, car les participants étaient d'avis que c'est la direction que nous devrions prendre, ainsi que *d'accorder une remise directe à la population*, en raison de l'avantage direct pour les particuliers, qui sont les plus susceptibles de dépenser l'argent de façon efficace. Quelques participants ont indiqué aimer l'idée *d'investir dans des initiatives environnementales*, car ils estimaient que c'est ce que la tarification du carbone vise à aider, tandis que quelques autres ont choisi de *retourner l'argent aux provinces au moyen de transferts qui financent les soins de santé* en raison de son importance générale. Aucun participant n'a choisi de *financer l'innovation*.

Les objectifs de développement durable

Au cours d'une discussion sur les objectifs de développement durable, les participants ont d'abord été invités à indiquer s'ils avaient entendu parler de l'un ou l'autre des objectifs de développement durable des Nations Unies ou des objectifs mondiaux. Dans tous les endroits, la connaissance des objectifs était très faible, aucun participant n'ayant de connaissance non sollicitée des buts et de leurs particularités. On a ensuite remis aux participants la liste des 17 objectifs et on leur a demandé de choisir celui qu'ils jugeaient le plus important. La liste était la suivante : *élimination de la pauvreté; éradication de la faim; bonne santé et bien-être; éducation de qualité; égalité entre les sexes; eau potable et assainissement;*

énergie propre et abordable; travail décent et croissance économique; industrie; innovation et infrastructures; réduction des inégalités, villes et collectivités durables; consommation et production responsables; mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques; vie aquatique; vie terrestre; la paix, justice et institutions efficaces; et partenariats pour la réalisation des objectifs.

Lorsqu'on leur a demandé de choisir les trois objectifs les plus importants de cette liste, il n'y avait pas de choix clairs, même entre les groupes des mêmes villes. La plupart des villes ont toutefois estimé qu'il était raisonnable de mettre l'accent sur deux ou trois objectifs à la fois, ce qui maximiserait les probabilités de réussite dans au moins quelques-uns des domaines clés.

Dans l'ensemble, les objectifs n'ont pas été évalués en fonction de leur valeur en tant qu'initiatives durables, mais plutôt en fonction des enjeux que les participants jugeaient importants pour le Canada à l'heure actuelle. Cette situation a été mise en évidence par des groupes qui ne s'entendaient pas sur les principaux enjeux et par des discussions sur l'interdépendance des objectifs. Certains étaient d'avis que les objectifs liés à la santé étaient les plus importants, car ils auraient un effet d'entraînement sur d'autres objectifs, tandis que d'autres choisissaient l'élimination de la pauvreté et l'éradication de la faim. Les objectifs axés sur les changements climatiques ainsi que ceux qui appuient l'éducation et les possibilités d'emploi pour les Canadiens ont également été fréquemment choisis.

L'animateur a ensuite fourni aux participants de l'information selon laquelle le Canada a accepté de faire rapport sur les objectifs de développement durable et leur a demandé quels éléments positifs le gouvernement devrait souligner. Les participants de tous les endroits étaient d'avis que le Canada devrait parler fièrement sur la scène mondiale de notre système d'éducation de haute qualité, de l'eau potable, des villes durables et de la santé. Les participants de Montréal et de Sherbrooke ont également souligné l'égalité des sexes et l'état de l'économie.

On a également demandé aux participants quel était le meilleur moyen pour le gouvernement fédéral de sensibiliser les Canadiens aux objectifs de développement durable. La plupart des participants ont mentionné les médias sociaux. Certains participants de Saint John et de Barrie ont également suggéré des promotions lors d'événements locaux comme des festivals, tandis que d'autres ont choisi les médias grand public comme la télévision et la radio en deuxième.

Pour conclure cette discussion, on a demandé aux participants qui, selon eux, serait un porte-parole canadien idéal pour les objectifs de développement durable, en énumérant des options comme une personne célèbre, un représentant du gouvernement fédéral, un représentant du gouvernement provincial ou un représentant local. Il n'y avait pas de consensus parmi les groupes quant à savoir qui serait le meilleur porte-parole. Certains étaient d'avis que le premier ministre ou une célèbre « icône de la culture canadienne », comme David Suzuki, Hubert Reeves ou Chris Hadfield, serait un bon candidat, d'autres étaient d'avis que le ministre responsable du dossier devrait être responsable du rôle. D'autres étaient fermement convaincus qu'un porte-parole du gouvernement ne conviendrait pas en raison d'un préjugé perçu, préférant un « tiers neutre », mais n'ont pas suggéré d'exemples.

Les personnes handicapées

Les participants ont plus facilement pensé aux personnes ayant des problèmes de mobilité lorsqu'on leur a demandé ce qui leur est venu à l'esprit lorsqu'ils ont entendu « personnes handicapées ». Les fauteuils roulants et les limitations connexes ont été longuement discutés. Cependant, d'autres handicaps ont également été mentionnés, notamment la cécité et les diverses formes de troubles mentaux ou de maladies. Certains étaient d'avis que ces derniers étaient souvent oubliés et méritaient plus d'attention.

Les participants ont mentionné instinctivement toute une série d'obstacles auxquels se heurtent les personnes handicapées. Une fois de plus, les questions liées à la mobilité ont été soulevées en premier. L'accès aux bâtiments et aux diverses formes de transport manquait, ce que les participants associaient à l'isolement et au désespoir des personnes handicapées. Les participants ont également parlé de la difficulté de trouver des emplois satisfaisants et d'être acceptés par d'autres membres de la société, en particulier ceux qui souffrent de maladie mentale et d'autres formes de déficience mentale (p. ex. syndrome de Down ou formes légères d'autisme).

Quelques participants avaient entendu parler du nouveau plan du gouvernement fédéral pour les aidants naturels, mais ils n'ont pas pu nommer d'autres politiques récentes pour aider les personnes handicapées. Malgré tout, de nombreux participants étaient d'avis qu'il y avait beaucoup de programmes et de politiques en place pour aider ces personnes à vivre une vie meilleure. Ils croyaient que tous les programmes n'étaient peut-être pas suffisamment financés, mais que le gouvernement n'ignorait pas ces gens. Tous ont convenu qu'il était important que le gouvernement fasse tout en son pouvoir pour aider ces gens et encourager les employeurs à les embaucher.

Les participants ont reçu une liste de mesures que le gouvernement pourrait prendre pour aider les personnes handicapées et on leur a demandé lesquelles étaient les plus importantes selon eux. La liste était la suivante : *améliorer l'accessibilité des immeubles pour les personnes handicapées; améliorer l'accès à l'emploi pour les personnes handicapées; améliorer les choix de transport (avion, train, traversier et autobus) pour les personnes handicapées; et améliorer le service à la clientèle du gouvernement pour les personnes handicapées.*

Certains participants favorisaient les solutions de transport et de mobilité, tandis que d'autres étaient d'avis que l'amélioration de l'accès à l'emploi pour les personnes handicapées assurerait l'indépendance, le respect, la confiance et l'égalité. Les participants n'avaient pas entendu parler de programmes fédéraux en cours pour aider les personnes handicapées, mais on reconnaissait généralement que le gouvernement du Canada appuyait ces personnes dans une certaine mesure.

La discussion a ensuite porté sur l'accessibilité en milieu de travail. On a demandé aux participants s'ils étaient d'avis que les organismes qui n'améliorent pas l'accessibilité de leurs immeubles devraient recevoir des amendes et s'ils étaient d'accord ou non pour que le gouvernement du Canada finance les infrastructures uniquement pour les immeubles et les projets accessibles aux Canadiens handicapés. Dans l'ensemble, les participants étaient d'avis qu'il s'agissait d'une position raisonnable.

Annexes

Annexe A. Méthodologie de recherche

Cette septième vague de collecte de données qualitatives comprenait 12 groupes de discussion composés de Canadiens âgés de 20 ans ou plus, et les rencontres ont eu lieu entre le 10 juillet et le 3 août 2017. Tous les groupes de discussion ont échangé pendant environ deux heures et les séances se sont déroulées en soirée dans toutes les villes, la première à partir de 17 h 30 et la deuxième à partir de 19 h 30. Ces séances ont eu lieu dans les villes suivantes :

- Sherbrooke – 12 septembre
- Saint John (NB) – 13 septembre
- Regina – 20 septembre
- Surrey (Vancouver) – 21 septembre
- Montreal – 25 septembre
- Barrie – 28 septembre

En tout, 12 participants ont été recrutés pour chaque séance afin d'assurer la présence d'un minimum de 8 à 10 participants. Au total, 73 participants ont pris part aux discussions. Tous les participants ont reçu une rétribution de 75 \$ pour participer aux séances dans les locaux prévus à cette fin. Le questionnaire préalable a contribué à constituer un échantillon représentatif de la population en général, avec une combinaison équilibrée de genres, d'âges, d'éducation, de revenus et de caractéristiques liées à la composition du ménage. D'autres précisions méthodologiques sont présentées en annexe.

Dans toutes les villes, les participants des groupes se voulaient représentatifs de la population canadienne de 20 ans et plus. Ils ont été choisis par téléphone au moyen d'un questionnaire officiel de présélection. Le questionnaire de présélection a permis de garantir un choix de participants constituant un bon échantillon de population et comprenant une juste proportion d'hommes et de femmes (chaque groupe devait être composé d'autant d'hommes que de femmes) présentant des âges, des niveaux de scolarité, des situations familiales et des revenus différents. Le questionnaire de sélection complet se trouve à l'annexe B.

L'outil de sélection a été conçu par Ipsos en collaboration avec le BCP, conformément aux caractéristiques techniques applicables au projet, c'est-à-dire aux Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rop-por/rechqual-qualres-fra.html>) ainsi qu'à toutes les lignes directrices et normes de L'Association de la recherche et de l'intelligence marketing (ARIM) touchant la réalisation de recherches qualitatives. Pour chaque groupe, un professionnel de la recherche d'Ipsos a joué le rôle de modérateur.

Conformément aux Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative, ainsi qu'aux lignes directrices de l'ARIM touchant la réalisation de recherches qualitatives, Ipsos a informé les participants des droits que leur confère la *Loi sur la*

protection des renseignements personnels. Ipsos a fourni aux participants des détails sur le déroulement des séances de groupe, et a obtenu le consentement des participants à l'égard de l'enregistrement audio ou vidéo des discussions et de la présence d'observateurs, puis a expliqué l'objectif du miroir d'observation ainsi que les règles fondamentales de protection de la vie privée et de confidentialité, y compris le fait que les enregistrements seraient détruits conformément aux lignes directrices de l'ARIM. En outre, Ipsos a informé les participants de la nature volontaire de leur participation.

Comme c'est la norme dans le cas des recherches qualitatives menées pour le compte du gouvernement du Canada, l'ensemble des participants à cette étude devaient répondre aux conditions suivantes :

- N'avoir participé à aucune séance de groupe de discussion dans les six derniers mois;
- Au cours des deux dernières années, n'avoir participé à aucune séance de groupe de discussion ou à aucun entretien approfondi sur des questions liées au sujet à l'étude;
- Avoir participé à un maximum de quatre séances de groupe de discussion ou entretiens approfondis au cours des cinq dernières années;
- Pour au moins le tiers des participants de chaque groupe, n'avoir jamais pris part à une discussion de groupe ou à un entretien en profondeur;
- Maîtriser suffisamment l'anglais (ou le français pour les groupes de Sorel) pour participer pleinement aux séances du groupe de discussion;
- Les participants, de même que leur famille, ne travaillent pas pour l'une des entités suivantes :
 - un cabinet spécialisé en recherches;
 - une revue ou un journal;
 - une agence de publicité ou une entreprise de graphisme;
 - un parti politique;
 - une station de radio ou de télévision;
 - une entreprise de relations publiques;
 - le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial.

Comme c'est le cas pour toutes les recherches menées par Ipsos, les coordonnées des participants sont confidentielles, et toute l'information permettant d'établir l'identité de ceux-ci a été retranchée des données, conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* du Canada.

Annexe B. Guide de recrutement français

Questionnaire de recrutement Gouvernement du Canada

Bonjour, je m'appelle _____. Je vous appelle de la part de la firme Ipsos, une société d'études de marché et de sondages d'opinion publique nationale. Au nom du gouvernement du Canada, nous mettons en place une série de groupes de discussion composés de Canadiens, pour explorer des questions actuelles importantes pour l'ensemble du pays. Les discussions porteront sur divers sujets et votre opinion nous intéresse.

EXPLIQUER LES GROUPES DE DISCUSSION. Environ dix personnes comme vous participeront aux groupes de discussion. Ces personnes seront recrutées de façon aléatoire, comme il a été fait avec vous. Les participants se verront verser \$75 à titre d'honoraires pour leur temps. Mais avant de vous inviter à participer aux groupes, nous devons vous poser quelques questions afin de nous assurer de former des groupes bien assortis et présentant une bonne variété de personnes. Puis-je vous poser quelques questions ?

- Oui **CONTINUER**
 Non **REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE**

La participation est volontaire. Nous n'essayons pas de vous vendre quoi que ce soit ni de changer vos opinions. Le déroulement sera une discussion en table ronde menée par un professionnel de la recherche. Toutes les opinions exprimées demeureront anonymes et les points de vue seront regroupés afin d'assurer qu'aucun individu ne puisse être identifié.

S1) Travaillez-vous, vous-même ou un membre de votre famille immédiate, dans l'un des secteurs suivants, ou avez-vous pris votre retraite d'un emploi dans un tel secteur :

	OUI	NON
Études de marché ou marketing	1	2
Relations publiques ou médias (annonces télévisées ou imprimées)	1	2
Publicité et communications	1	2
Employé d'un parti politique	1	2
Employé d'un ministère ou organisme gouvernemental, fédéral ou provincial.	1	2

SI LA RÉPONSE À L'UNE DES OPTIONS CI-DESSUS EST « OUI », REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE.

S2) Êtes-vous un citoyen canadien âgé d'au moins 20 ans qui habite habituellement dans la région de [INSÉRER VILLE] ?

- | | | |
|-----|---|---|
| Oui | 1 | CONTINUER |
| Non | 2 | REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE |

S3) Depuis combien de temps habitez-vous à [VILLE] ? _____

TERMINER SI MOINS DE 2 ANS

S4) Êtes-vous le responsable ou l'un des responsables de votre foyer ?

- | | | |
|-----|---|---|
| Oui | 1 | CONTINUER |
| Non | 2 | REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE |

S5) Avez-vous déjà participé à un groupe de discussion de consommateurs, à une entrevue ou à un sondage organisé à l'avance et pour lequel vous avez reçu une somme d'argent?

- | | | |
|-----|---|----------------------------|
| Oui | 1 | MAX. 1/3 PAR GROUPE |
| Non | 2 | PASSER À LA Q1 |

S6) À quand remonte cette participation ? _____

TERMINER SI AU COURS DES SIX DERNIERS MOIS

S7) À combien de groupes de discussion de consommateurs avez-vous participé au cours des cinq dernières années ?

TERMINER SI PLUS DE QUATRE GROUPE DE DISCUSSION

DEMANDER À TOUS LES RÉPONDANTS

Q1) Pourriez-vous me dire dans quelle catégorie d'âge vous vous situez ? Avez-vous...

- | | | |
|--------------------|---|---|
| Moins de 20 ans | 0 | } VOUS ASSURER DE RECRUTER
UNE BONNE VARIÉTÉ POUR
CHAQUE GROUPE. |
| Entre 20 et 24 ans | 1 | |
| Entre 25 et 34 ans | 2 | |
| Entre 35 et 44 ans | 3 | |
| Entre 45 et 54 ans | 4 | |
| Entre 55 et 64 ans | 5 | |
| 65 ans et plus | 6 | } REMERCIER ET TERMINER L'ENTREVUE |
| Refus | 9 | |

Q2) Avez-vous actuellement des enfants âgés de moins de 18 ans qui habitent avec vous ?
[RECRUTER UNE BONNE VARIÉTÉ]

Oui	1
Non	2

Q2a) Avez-vous actuellement des enfants de moins de 13 ans vivant dans la maison avec vous?
[RECRUIT MIN 3 per group]

Oui	1
Non	2

Q3) Combien d'enfants de plus de 18 ans habitent dans votre maison ?

Un	1
Plus d'un	2

Q4) Pourriez-vous me dire quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez terminé ?

Études secondaires non terminées	1	} VOUS ASSURER DE RECRUTER UNE BONNE VARIÉTÉ POUR CHAQUE GROUPE.
Études secondaires terminées	2	
Études collégiales/universitaires non terminées	3	
Études collégiales/universitaires terminées	4	
Refus/ ne sait pas	9	

Q5) Quelle est votre situation professionnelle actuelle ?

Employé à temps plein	1	} MAXIMUM DE TROIS PAR GROUPE
Employé à temps partiel	2	
Travailleur autonome	3	
Retraité	4	
Pas employé pour le moment	5	
Étudiant	6	
Autre	7	
Ne sait pas/refus	9	

Q6) **[SI EMPLOYÉ/RETRAITÉ]** Quel est votre travail actuel/quel était votre travail ?
(VEUILLEZ PRÉCISER)

Q7) Parmi les fourchettes suivantes, laquelle représente mieux le revenu total de votre ménage avant impôts? C'est-à-dire, le revenu total combiné de toutes les personnes de votre foyer, avant impôts. **[LIRE LA LISTE]?**

Moins de 20 000 \$	1	} Assurer une bonne variété en...
20 000 \$ à un peu moins de 40 000 \$	2	
40 000 \$ à un peu moins de 60 000 \$	3	
60 000 \$ à un peu moins de 80 000 \$	4	
80 000 \$ à un peu moins de 100 000 \$	5	
100 000 \$ à un peu moins de 150 000 \$	6	
150 000 \$ et plus	7	
Ne sait pas/refus	99	} Recrutant 2 à 3 personnes de la fourchette de moins de 40 000 \$.
		} Recrutant 3 à 4 personnes de la fourchette de 40 000 \$ à 80 000 \$.

Q8) **NE PAS POSER CETTE QUESTION – NOTER LE SEXE**

Homme	1	} ASSURER MOITIÉ/MOITIÉ
Femme	2	

Q9) Si vous gagniez un million de dollars, quelles seraient les deux premières choses que vous feriez avec l'argent? (**DOIT AVOIR DEUX RÉPONSES POUR ACCEPTER. TERMINER SI LE RÉPONDANT RÉPOND D'UNE FAÇON DÉSINVOLTE, D'UNE FAÇON COMBATIVE OU S'IL A DE LA DIFFICULTÉ À RÉPONDRE.**)

TERMINER SI LA PERSONNE QUI RÉPOND FAIT PART D'UNE RAISON TELLE QU'UN PROBLÈME D'OUÏE, DE VUE OU DE LANGAGE ÉCRIT OU VERBAL, D'UNE CRAINTE DE NE POUVOIR ÊTRE CAPABLE DE COMMUNIQUER EFFICACEMENT, OU SI VOUS-MÊME AVEZ UNE PRÉOCCUPATION AU SUJET DE L'INTERVIEWÉ.

Pendant la discussion, vous serez enregistré(e) sur bande sonore et vidéo. Cet enregistrement nous aide dans la rédaction de notre rapport. De même, la salle dispose d'un miroir sans tain. Il se peut que du personnel du gouvernement du Canada soit présent de l'autre côté du miroir, notamment des membres du personnel du ministère qui parraine cette étude, et des membres du personnel d'Ipsos. Il s'agit d'une procédure de groupe de discussion standard visant à avoir un aperçu direct du processus d'étude et d'entendre directement vos impressions et avis sur le sujet d'étude.

Convendez-vous d'être observé(e) aux fins d'étude seulement?

Oui	1	REMERCIER LE RÉPONDANT ET PASSER À L'INVITATION
Non	2	REMERCIER LE RÉPONDANT ET METTRE FIN À L'APPEL

******(DANS CHAQUE LIEU, VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE DOUZE (12) PARTICIPANTS SONT RECRUTÉS POUR EN OBTENIR HUIT À DIX)******

[À lire aux répondants en attente]

Merci d'avoir répondu à mes questions. Malheureusement, pour le moment, le groupe auquel vous êtes admissible est complet. Nous aimerions vous inscrire sur notre liste d'attente. Cela signifie que s'il y a une ouverture dans le groupe, nous vous rappellerons pour voir si vous êtes disponible afin de participer à la discussion. Puis-je avoir un numéro de téléphone où vous

joindre pendant la journée et en soirée, ainsi qu’une adresse électronique, si vous en avez une, afin que nous puissions communiquer avec vous dès que possible si une place devient disponible? **[CONSIGNER LES COORDONNÉES]**

[À lire aux répondants sélectionnés]

C’est formidable, vous pouvez participer à l’une des discussions de groupe qui aura lieu le (DATE) à (HEURE) pendant deux heures au maximum. Le gouvernement du Canada parraine cette étude. Tous ceux qui participent recevront une rétribution de **75 \$** en remerciement de leur temps.

Avez-vous un stylo à portée de main afin que je puisse vous donner l’adresse du lieu où le groupe tiendra sa séance? La séance aura lieu à :

	Date	Facility / Hotel
Sherbrooke	Le 12 Septembre	Sept24 1268, rue Prospect Sherbrooke, QC
Saint John (NB)	Le 13 Septembre	Saint John Trade & Convention Centre, 1 Market Square, Saint John, NB. Rooms : Montagu 2 & 3
Montreal	Le 25 Septembre	Ad Hoc Recherche 400 de Maisonneuve Blvd West, Suite 1200
Regina	Le 20 Septembre	Brown Communications 2275 Albert Street
Surrey (Vancouver)	Le 21 Septembre	Vancouver Focus 1080 Howe Street Suite 503
Barrie	Le 28 Septembre	Holiday Inn Barrie Hotel & Conference Centre, 20 Fairview Rd, Rooms: Georgian and Huronia

Annexes C. Guide de discussion français

INTRODUCTION (5 minutes)

MISE EN TRAIN (5 minutes)

- Qu'avez-vous vu, lu ou entendu récemment à propos du gouvernement du Canada?

DEMANDEURS D'ASILE (20 minutes)

- Qui a déjà entendu parler des demandeurs d'asile qui traversent la frontière entre le Canada et les États-Unis? (à mains levées)
 - Comment avez-vous entendu parler de cette situation?
 - De quelles sources d'information avez-vous entendu parler des demandeurs d'asile?
 - Qu'avez-vous entendu exactement au sujet des demandeurs d'asile qui traversent la frontière canado-américaine?
- À votre connaissance, qu'arrive-t-il à ces personnes une fois qu'elles traversent la frontière?

BACKGROUND INFORMATION FOR THE MODERATOR:

If an individual comes into Canada through a designated port of entry at a land border and makes an asylum claim, the Canadian Border Services Agency (CBSA) assesses whether they can enter Canada.

If an individual illegally crosses into Canada (e.g. walks across a field into Canada), once they are in Canada, they are arrested by the RCMP and transferred to CBSA for an immigration examination. The individual can make an asylum claim.

- Pourquoi pensez-vous que ces demandeurs d'asile choisissent de traverser la frontière illégalement vers le Canada?
- Étant donné que sept provinces canadiennes partagent une frontière avec les États-Unis, de nombreux demandeurs d'asile la traversent dans différentes régions au pays. Certaines personnes sont d'avis que les provinces devraient élaborer leur propre stratégie pour prendre en charge les demandeurs d'asile qui entrent sur leur territoire. D'autres disent qu'il incombe au gouvernement fédéral de les prendre en charge, peu importe dans quelle région du pays ils traversent la frontière. Quel point de vue se rapproche le plus du vôtre?
- En ce qui concerne tout particulièrement le gouvernement fédéral, diriez-vous que dans l'ensemble, il fait un bon ou un mauvais travail pour ce qui est de faire face à la récente hausse du nombre de demandeurs d'asile au Canada?
 - Que fait-il bien?
 - Que doit-il changer dans sa manière d'aborder le problème?
 - SONDER : Renforcer la sécurité à la frontière? Accepter un plus grand nombre de demandes d'asile?

- Je vous demanderais maintenant d’imaginer que vous demeurez près de la frontière canado-américaine et que des personnes qui la traversent sont hébergées dans votre communauté pendant que leur demande d’asile est traitée. S’il y a lieu, quelle incidence cette situation aurait-elle sur votre communauté?
 - S’il y a lieu, quelle incidence cette situation aurait-elle sur vous personnellement?

HOUSING (20 minutes)

SURREY, MONTREAL ET BARRIE

- Je vais vous lire quelques termes différentes qui sont utilisés relativement à la question du logement. Pour chacun, veuillez me dire si c’est un terme que vous connaissez bien (à main levée).
Pour ceux qui lèvent la main : demander d’expliquer dans leurs propres mots.
 - Logement public
 - Logement coopératif
 - Logement à but non-lucratif
 - Logement abordable
- Après avoir entendu ces termes, dans lequel des quatre voudriez-vous voir le Gouvernement du Canada investir en priorité? (Même si vous n’êtes pas certain de bien connaître les différentes options, dites-moi ce qui vous semble le mieux en fonction de votre compréhension ou impression de chaque type de logement).
- Est-ce que l’accès au logement devrait être un « droit » au Canada?
 - Comment réagiriez-vous si le Gouvernement du Canada déclarait que l’accès au logement est un « droit »?
- Si le Gouvernement du Canada investit dans le domaine du logement, est-ce qu’il serait logique pour eux de sélectionner les projets de logement sur lesquels ils peuvent travailler directement avec les municipalités, les coopératives et les organismes à but non-lucratif, où devraient-ils plutôt transférer l’argent aux gouvernements des provinces pour leur laisser choisir comment dépenser l’argent?
 - Sonder : quel serait les avantages et les inconvénients de chaque approche?
- Comment est-ce que l’enjeu de l’itinérance se compare aux autres enjeux de logement dont nous venons de parler, en termes de priorité du Gouvernement du Canada? Sachant que le Gouvernement du Canada a des ressources limitées, est-ce qu’ils devraient avant tout se concentrer sur les enjeux de logement dont nous venons de discuter, se concentrer plus sur l’itinérance, ou encore partager les ressources entre les deux?

IMPÔTS (20 minutes)

- Avez-vous entendu quoi que ce soit récemment au sujet de consultations menées par le gouvernement du Canada concernant des modifications fiscales proposées qui auraient une incidence sur les sociétés privées? Dans ce contexte, les sociétés privées peuvent comprendre les petites entreprises et les professionnels constitués en personnes morales comme les médecins.
 - SONDER : Qu’avez-vous entendu? Qu’est-ce qui est proposé exactement?
 - SONDER : Quel type de personnes seraient touchées?
 - SONDER : Êtes-vous au courant de différences de traitement entre les salariés et les propriétaires d’entreprise, y compris les professionnels comme les médecins qui se constituent en personnes morales?

- Je vais vous lire la description de certaines des modifications proposées. *Pour chacune, demander si les participants estiment que la modification rendra le système fiscal plus juste ou moins juste et POURQUOI.*
 - En ce moment, les propriétaires de sociétés privées, dont bon nombre sont de petites entreprises, peuvent partager le revenu entre les adultes de la famille afin de réduire l'impôt à payer au total, et ce, sans égard au fait que les membres de la famille en question contribuent ou non à l'entreprise. Plus il y a de membres de la famille qui partagent le revenu, moins chacun paie d'impôt. Certains disent que le gouvernement devrait autoriser le versement d'un revenu aux membres d'une famille uniquement dans la mesure où ces derniers contribuent aux affaires de la société.
 - Les sociétés privées peuvent recourir à un portefeuille d'investissements en vue d'assurer la croissance future de l'entreprise. Ce faisant, elles sont en mesure de générer des revenus d'investissements passifs sur une somme plus élevée de capital, comparativement à un travailleur autonome non constitué en personne morale, étant donné que les taux d'imposition sur le revenu des sociétés sont généralement inférieurs aux taux d'imposition sur le revenu des particuliers. Toutefois, certains propriétaires d'entreprises constituées en personnes morales placent de l'argent dans ces portefeuilles et ils finissent par utiliser les sommes qu'ils contiennent pour leur retraite ou pour des dépenses personnelles, et non pour des dépenses d'entreprise. Certains disent que le gouvernement devrait abolir l'avantage fiscal dans ces cas.
 - Seule la moitié des gains en capital sont inclus dans le revenu d'un contribuable. Certains particuliers utilisent par conséquent une série de transactions de vente d'actions pour faire en sorte que des sommes qui seraient autrement considérées comme un revenu ou des dividendes deviennent des gains en capital, qui sont soumis à un taux d'imposition moindre. Certains disent que le gouvernement devrait empêcher cette pratique.
- Dans l'ensemble, quelle serait selon vous l'incidence de ces modifications?
 - Feraient-elles en sorte que le système fiscal serait plus juste?
 - Y voyez-vous des inconvénients potentiels?
 - Croyez-vous qu'il s'agit pour le gouvernement d'« éliminer des échappatoires fiscales »?
 - Croyez-vous qu'il s'agit de la part du gouvernement d'une « attaque contre les petites entreprises »?
 - Croyez-vous que ces modifications sont un moyen pour le gouvernement de « récupérer des sommes d'argent »?
- En somme, croyez-vous que ces modifications fiscales sont davantage destinées à éliminer les échappatoires fiscales utilisées par les Canadiens les plus fortunés ou à augmenter les impôts des petites entreprises?
 - (si petites entreprises) Si les recettes générées par ces modifications étaient remises aux petites entreprises sous la forme d'une réduction d'impôt ou de subventions à l'innovation, est-ce que cela changerait votre opinion à l'égard des modifications?
- Y a-t-il des changements que vous apporteriez à ces propositions de modifications fiscales? Y a-t-il quoi que ce soit d'autre qui devrait en faire partie selon vous?

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (20 minutes)

- Combien d'entre vous ont entendu parler des objectifs de développement durable de l'ONU, aussi appelés les objectifs mondiaux? Que savez-vous à ce sujet?

FOURNIR DE L'INFORMATION AU BESOIN : En septembre 2015, le Canada et les 193 pays membres des Nations Unies ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

FEUILLE :

- Je vais vous remettre une feuille sur laquelle figurent les 17 objectifs de développement durable dans le cadre du programme 2030. Je vous invite à songer à la mise en œuvre de ces objectifs au Canada :
 - Tout d'abord, dites-moi si, selon vous, le gouvernement du Canada devrait plutôt :
 - Chercher à atteindre les 17 objectifs en même temps
 - Chercher à atteindre uniquement les objectifs pour lesquels le Canada est bien placé pour s'améliorer
 - Chercher à atteindre deux ou trois objectifs chaque année jusqu'en 2030
 - Ou autre chose?
 - Ensuite, déterminez les trois objectifs les plus importants. CLASSEZ-LES DE 1 À 3

Éliminer la pauvreté

Faim « zéro »

Bonne santé et bien-être

Éducation de qualité

Égalité entre les sexes

Eau propre et assainissement

Énergie propre et d'un coût abordable

Travail décent et croissance économique

Industrie, innovation et infrastructure

Inégalités réduites

Villes et communautés durables

Consommation et production responsables

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Vie aquatique

Vie terrestre

Paix, justice et institutions efficaces

Partenariats pour la réalisation des objectifs

(17 objectifs de développement durable (lien))

- Quelle approche avez-vous choisie pour le gouvernement du Canada?
 - Pourquoi avez-vous choisi cette approche?
- Quel objectif avez-vous choisi en première place?
 - POURQUOI cet objectif est-il important?
 - À quoi doit-on tout particulièrement s'attaquer pour atteindre cet objectif?

- Le Canada s'est engagé à présenter, en juillet 2018, un rapport sur les objectifs de développement durable aux Nations Unies. Si vous étiez à la tête de la délégation canadienne et que vous participiez à la rédaction de ce rapport, quel serait votre message prioritaire à propos du Canada?
 - Quels seraient les éléments positifs à communiquer?
 - Quelles seraient quelques-unes des difficultés à souligner?
- Si le gouvernement fédéral souhaitait sensibiliser la population à la question des objectifs de développement durable, quel serait le meilleur moyen qu'il pourrait utiliser pour s'adresser à vous?
 - En ligne/médias sociaux? Quand/comment?
 - Médias grand public/traditionnels? Quand/comment?
 - Par l'entremise d'autres canaux ou médias? Veuillez expliquer.
- Si le Canada désignait un porte-parole pour les objectifs de développement durable, selon vous, qui serait la meilleure personne pour occuper cette fonction?
 - Une personne connue? Comme qui?
 - Une personne œuvrant au sein du gouvernement fédéral? Comme qui?
 - Une personne œuvrant au sein du gouvernement provincial? Comme qui?
 - Ville/région? Comme qui?
 - Autre?

HANDICAPS (25 minutes)

NE PAS DEMANDER À SURREY

- J'aimerais que nous parlions un peu des handicaps. Lorsque vous songez aux personnes handicapées, quels types de handicaps précis vous viennent à l'esprit?
- Quelles sont les plus grandes difficultés auxquelles sont confrontés les Canadiens handicapés?
- Avez-vous entendu parler de mesures prises par le gouvernement du Canada pour aider les Canadiens handicapés?
- Selon vous, lesquels des types de mesures suivants seraient-ils les plus importants que le gouvernement prenne : (*mains levées, puis demander POURQUOI c'est important*).
 - Améliorer l'accès aux immeubles pour les personnes handicapées
 - Améliorer l'accès à l'emploi pour les personnes handicapées
 - Améliorer les moyens de transport (notamment l'avion, le train, le traversier et l'autobus) pour les personnes handicapées
 - Améliorer le service à la clientèle du gouvernement pour les personnes handicapées
- Y a-t-il des mesures que le gouvernement devrait prendre pour aider les Canadiens handicapés qui devraient être ajoutées à cette liste?
- Par rapport à d'autres priorités, dans quelle mesure jugez-vous important que le gouvernement adopte une loi relativement à ces enjeux?
 - (*si, important*) POURQUOI?
- Devrait-on inciter les employeurs à embaucher des personnes handicapées?

- Les employeurs devraient-ils être responsables de faire en sorte que les milieux de travail soient plus accessibles aux personnes handicapées ou appartient-il au gouvernement d’octroyer le financement nécessaire dans ce domaine?
 - En ce qui concerne l’accessibilité aux immeubles, devrait-on imposer des amendes aux entreprises ou aux organisations qui ne rendent pas leurs immeubles plus accessibles aux personnes handicapées?
- Que pensez-vous de l’idée que le gouvernement réserve le financement pour l’infrastructure aux seuls immeubles et projets qui sont accessibles aux Canadiens handicapés? Par exemple, le gouvernement ne financerait pas les nouveaux autobus et les nouvelles plateformes de transport en commun qui ne sont pas accessibles.

CONCLUSION (5 minutes)